



**LAVERY, DE BILLY**  
AVOCATS

Bureau 4000  
1, Place Ville Marie  
**Montréal** (Québec)  
H3B 4M4  
Tél. : (514) 871-1522  
Fax : (514) 871-8977

Bureau 500  
925, chemin St-Louis  
**Québec** (Québec)  
G1S 1C1  
Tél. : 1-800-463-4002  
Tél. : (418) 688-5000  
Fax : (418) 688-3458

Bureau 500  
3080, boul. Le Carrefour  
**Laval** (Québec)  
H7T 2R5  
Tél. : (514) 978-8100  
Fax : (514) 978-8111

45, rue O'Connor  
20<sup>e</sup> étage  
World Exchange Plaza  
**Ottawa** (Ontario)  
K1P 1A4  
Tél. : (613) 594-4936  
Fax : (613) 594-8783

Site Internet : <http://www.laverydebilly.com>

Cabinet associé :  
**Blake, Cassels & Graydon**  
Toronto, Ottawa, Calgary  
Vancouver, Londres (Angleterre)

## IMPLANTATION DE L'ACCÈS ÉLECTRONIQUE AU REGISTRE DES DROITS PERSONNELS ET RÉELS MOBILIERS

Vous vous souviendrez que le nouveau Code civil du Québec, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, créait un registre des droits personnels et réels mobiliers (le « Registre »), où sont inscrites les hypothèques mobilières (par opposition à celles qui portent sur des immeubles). L'intention du législateur a été de rendre disponible par accès électronique, l'information contenue dans le Registre. Toutefois, en raison de l'ampleur du travail nécessaire pour l'implantation du Registre lui-même, l'implantation de l'accès électronique a été reportée à une date ultérieure, lorsque le Registre serait bien rodé. Ce rodage étant maintenant terminé, la direction du Registre au ministère de la Justice (la « direction ») entreprend maintenant l'implantation d'un nouveau système de service à distance. Lorsqu'il sera entièrement fonctionnel, ce service facilitera grandement la consultation du Registre, particulièrement quant aux hypothèques que consentent les clients des compagnies de cautionnement.

Le texte qui suit a été rédigé par M<sup>e</sup> Ewa Miszkiewicz, notaire et M<sup>me</sup> Sandra Deschamps, adjointe juridique de notre cabinet, qui ont participé à plusieurs rencontres organisées l'automne dernier par la direction du Registre.

*Claude Baillargeon  
Pamela McGovern*

Trois nouveaux moyens de communication seront installés relativement à l'utilisation des services à distance du Registre, soit les suivants :

1. logiciel de saisie fourni par la direction du Registre;
2. site internet (le même logiciel que ci-haut mentionné mais téléchargé à partir du site du ministère de la Justice);
3. courrier électronique.

Voici quelques services qui seront offerts au moment de l'implantation de ce nouveau projet :

4. Inscription (au moyen de l'Internet et du logiciel)

4.1 Ce service sera disponible en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours par semaine);

4.2 Les formulaires qui pourront être inscrits par la voie informatique sont ceux auxquels aucune pièce n'est jointe, à savoir :

- Réquisition d'inscription d'une hypothèque mobilière (RH);
- Réquisition générale d'une inscription (RG);
- Réquisition d'inscription de nature matrimoniale (RM);
- Réquisition d'inscription d'une adresse (RA);

NOTE: Ces formulaires pourront comporter une signature électronique. Celle-ci ne sera valide que pour certaines personnes désignées par le bureau, lesquelles devront authentifier leur signature devant la direction.

4.3 Les formulaires qui **ne pourront pas** être inscrits par voie informatique sont les suivants :

- Réquisition d'inscription d'une radiation volontaire (RV);
- Réquisition d'inscription d'une réduction volontaire (RE);
- Réquisition d'inscription d'un préavis d'exercice (RP);

- Réquisition d'inscription d'une radiation légale (RL);
- Réquisition d'inscription d'une rectification (RR).

5. Consultation (par Internet)

Il sera possible de consulter le Registre à distance afin d'obtenir du support, de l'information ainsi que pour les fins de recherches mobilières, durant les heures suivantes :

- du lundi au vendredi : 8 h 00 à 21 h 00
- le samedi: 9 h 00 à 17 h 00.

6. Commande (par Internet)

Il sera dorénavant possible de commander les formulaires par voie informatique.

Finalement, le mode de paiement qui sera disponible sera la carte de crédit. Un règlement relatif aux coûts liés à ces services sera adopté sous peu.

Prenez note qu'à partir du 1<sup>er</sup> décembre 1997, les services offerts par Internet sont :

- foire aux questions (FAQ) et réponses;
- section « Quoi de neuf »;
- manuel du Registre;
- Algorithme de recherche (conseil).

L'adresse du site Internet est : [www.rdprm.gouv.qc.ca](http://www.rdprm.gouv.qc.ca).

La direction prévoit qu'au printemps 1998 le projet sera pleinement opérationnel et disponible.

Nous vous tiendrons au courant des développements relativement à l'implantation de ces services.



## **LE GROUPE DU DROIT DU CAUTIONNEMENT**

Claude Baillargeon  
Jean Bélanger  
Marie-Claude Cantin  
Nicolas Gagnon  
Stéphane Labrie (Québec)  
Pamela McGovern  
Janet Oh  
François Touchette

**LAVERY, DE BILLY**

AVOCATS

Droit de reproduction réservé.  
Le Bulletin fournit des commentaires généraux destinés  
à notre clientèle sur les développements récents du droit.  
Les textes ne constituent pas un avis juridique.  
Les lecteurs ne devraient pas agir sur la seule foi  
des informations qui y sont contenues.